

DEC190118INP

Décision portant nomination de M. Jean-Sébastien Tanzilli en qualité de chargé de mission institut (CMI).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de Président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut de Physique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Sébastien Tanzilli, directeur de recherche de deuxième classe au CNRS, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de Physique, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'Ingénierie Quantique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Sébastien Tanzilli demeure affecté à l'UMR7010 – Institut de physique de Nice (INPHYNI) – Parc Valrose – 28 Avenue Valrose – 06108 Nice Cedex 2

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 mai 2019
Pour le Président-Directeur Général et par
délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

